

Texte CA du 16/09/2015

1 Situation générale

2
3 Le gouvernement, dans la continuité des politiques libérales menées par la droite, entend
4 désormais s'attaquer au code du travail en faisant notamment prévaloir la négociation par
5 entreprises sur la loi. C'est une accélération des logiques à l'œuvre depuis le début de ce
6 quinquennat et qui, de pacte de responsabilité en divers allègements de cotisations, ont surtout
7 consisté à diminuer la part socialisée du salaire, à diminuer la dépense publique et à donner
8 des gages au patronat mais n'ont pas permis de sortir le pays de la crise et en particulier de
9 résorber le chômage. C'est une politique qui s'inscrit dans le carcan libéral européen contre
10 lequel la Grèce de Syriza a ouvert une brèche sans précédent mais sans parvenir à concrétiser
11 ce résultat faute de soutiens dans le reste de l'Europe. Ce combat, à l'échelle européenne,
12 n'est pourtant pas perdu, le mouvement syndical doit contribuer à l'émergence d'alternatives
13 à l'austérité. Le mouvement syndical doit aussi prendre position en faveur d'une politique
14 plus solidaire d'accueil des réfugiés. Il n'y a pas de hiérarchie dans les migrants, tout doivent
15 être accueillis, le SNES continue à soutenir les actions des collectifs pour l'hébergement des
16 migrants.

17 Notre responsabilité pour construire la riposte à ces attaques est en effet grande. Cependant,
18 on ne peut que constater que le mot d'ordre de lutte contre l'austérité n'est pas porteur en
19 l'état, ce mot d'ordre doit s'appuyer sur des luttes intermédiaires qui rendent la notion
20 d'austérité concrète et le combat plus directement gagnable, par secteurs s'il le faut, tout en
21 ayant à cœur de construire les convergences. De ce point de vue, les limites de la
22 configuration de la journée du 8 octobre doivent être pointées, car même si cette journée peut
23 constituer une étape, le front syndical interprofessionnel contre l'austérité reste à construire :
24 nous n'abandonnons donc pas la perspective d'une grève interprofessionnelle intersyndicale
25 pour faire converger nos combats.

26 Le mouvement unitaire créé par le groupe des 9 organisations syndicales de retraités montre
27 la voie dans ce combat contre l'austérité : le SNES appelle à amplifier cette bataille.

30 Fonction Publique

31
32 Le rapport de la Cour des Comptes publié le 9 septembre traduit une nouvelle fois l'existence
33 dans les sphères dirigeantes d'une pensée unique opposée *a priori* au principe même de la
34 dépense publique.

35 La consultation sur le protocole « PPCR » a été difficile à mener faute de temps et au vu de la
36 complexité du sujet. Le principe d'une consultation des syndiqués quand une signature du
37 syndicat est engagée sur un sujet aussi important ne doit pas, cependant, être abandonné car
38 l'existence de cette consultation a tout de même permis que quelques collègues se saisissent,
39 même partiellement, de cette question.

40 La journée d'action interprofessionnelle du 8 octobre doit être l'occasion d'une interpellation
41 forte en ce qui concerne les salaires, dans la suite de cette consultation PPCR. Le
42 positionnement actuel des confédérations concernant cette journée du 8 ne permet pas,
43 toutefois, un appel à la grève de la FSU : il faut donc appeler à des actions militantes
44 (rassemblements, tracts) sur cette journée. La demande majeure reste la question du point
45 d'indice.

46
47 La question de l'indemnité de résidence et en général de la prise en compte de la cherté de la
48 vie doit être reposée à l'occasion des comités de suivi du protocole PPCR : dans notre
49 académie où le pays de Gex subit une cherté de la vie particulière associée à une exclusion du
50 bénéfice de l'indemnité de résidence, cette question est particulièrement importante. Le SNES

Texte CA du 16/09/2015

51 souhaite relancer les actions pour la prise en compte de la cherté de la vie pour les
52 fonctionnaires.

53
54
55
56
57
58

59 **Rentrée**

60

61 La rentrée 2015 est marquée par une nouvelle dégradation de la situation dans les
62 établissements, tant du point de vue des effectifs d'élèves par classes que des remplacements
63 non assurés. Le SNES rappelle sa demande de pré recrutements massifs. Le rectorat a affiché
64 une rentrée réussie grâce à plusieurs artifices parmi lesquels le fait de ne pas remplacer dès la
65 rentrée les congés pourtant prévus de longue date de manière à afficher un nom en face de
66 chaque classe. Ces congés ont ensuite été essentiellement pourvus pas des non titulaires.

67 La rentrée a été marquée par la mise en place chaotique de l'EMC. L'absence de financement
68 par le rectorat alors même que cet enseignement est nouveau dans les séries technologiques a
69 donné lieu à des suppressions de dédoublements pourtant annoncés fin juin, ou encore dans
70 quelques établissements à l'absence de mise en place de ce nouvel enseignement. Le SNES
71 dénonce la mise en difficulté accrue dans les établissements où les classes technologiques
72 sont nombreuses et le non respect des horaires règlementaires. En collège comme en lycée, la
73 mise en place dans l'urgence et le contenu de ce nouvel enseignement posent problème : faire
74 croire que le « vivre ensemble » reposerait sur un enseignement d'une heure par quinzaine
75 relève de l'effet d'annonce

76

77

78 **Réforme du collège :**

79

80 Pour le SNES, pour la profession, et même pour l'ensemble du mouvement social, faire
81 reculer le gouvernement sur la réforme du collège est un enjeu de premier ordre. Le SNES
82 met tout en œuvre pour réussir la grève du jeudi 17 septembre et prépare d'ores et déjà la
83 manifestation nationale à Paris le samedi 10 octobre. Mobiliser les lycées est un enjeu majeur
84 car la réforme des lycées relève bien de la même logique. De ce point de vue, la CA
85 académique de Lyon demande une expression de l'intersyndicale et à défaut du SNES dès le
86 soir du 17 septembre sur la poursuite du mouvement et la préparation d'une manifestation
87 nationale. Quels que soient les résultats de la mobilisation du 17 septembre, l'objectif de la
88 manifestation du 10 octobre doit être d'élargir la mobilisation : le SNES doit donc dès
89 maintenant prendre contact très largement avec les associations disciplinaires, les
90 mouvements et personnalités politiques qui ont pris position contre la réforme en partie au
91 moins sur nos bases, et faire monter la mobilisation par l'annonce de leur participation.
92 Parallèlement, les parents d'élèves doivent être mobilisés et incités à manifester avec nous à
93 Paris le 10 octobre. Il faut en particulier utiliser les prochains CA, faire des tractages dans les
94 collèges mais aussi devant les lycées et les écoles, utiliser les parents profs. Au-delà, il nous
95 faut relancer l'expression en direction de l'opinion de manière à ce que celles et ceux qui ne
96 pourront pas venir à Paris manifestant leur soutien à cette manifestation : la pétition doit être
97 relancée.

98

99 Le SNES appelle à refuser collectivement de s'inscrire dans la première vague de la formation
100 à la réforme du collège. Non seulement celle-ci est principalement destinée à former les

Texte CA du 16/09/2015

101 hiérarchies intermédiaires en charge de la mise en œuvre de la réforme, mais en plus la mise
102 en place de cette formation se traduit par une volonté d'imposer des formations en dehors du
103 temps de travail et en organisant le remplacement en interne des professeurs partis en
104 formation. Par ailleurs, quand bien même la réforme se mettrait en place, la formation aux
105 nouveaux programmes devrait primer, ce n'est pas ce qui semble prévu puisque toutes les
106 disciplines semblent formées en même temps. Le SNES devra réfléchir à une adaptation de ce
107 mot d'ordre en novembre avec du matériel pour armer les collègues pendant ces formations.
108 Le nouveau calendrier scolaire prévoit deux demies journées prises hors des heures de cours.
109 Cette disposition est utilisée en ce moment pour des formations obligatoires à la réforme du
110 collège. Le SNES demande que toutes les formations soient sur le temps de travail. En
111 l'absence d'abrogation de la journée de solidarité, nous demandons à ce que les deux demies
112 journées inscrites au calendrier scolaire doivent être considérées comme la journée de
113 solidarité

114
115 Texte adopté par 26 voix pour, 2 contre